

l'on peut espérer sinon guérir d'une façon définitive, au moins donner une survie de longue durée.

Mais sachons aussi savoir refuser une intervention inutile, laborieuse, meurtrière quand le cancer aura gagné sur le chirurgien une avance qu'il ne peut plus espérer rattraper.

A PROPOS DU SÉRUM DE MARMOREK (1)

Par le Dr F. Monod, ancien interne des hôpitaux de Paris

Messieurs,

J'ai encore, vivant dans mon esprit, le souvenir d'une de nos séances de l'an dernier, au cours de laquelle la majorité des membres de cette Société se prononça d'une façon très catégorique contre l'emploi du sérum de Marmorek. Malheureusement, cette décision fut basée moins sur des faits que sur l'opinion de ceux qui, en 1903, à l'Académie, avaient condamné le sérum de Marmorek, je veux parler de Dieulafoy, Le Dentu, Hallopeau, Championnière. A l'exception d'un petit nombre, parmi lesquels je citerai Lemieux, A. de Martigny, G. Piché, Richer et moi-même, peu parmi vous avaient employé d'une façon rationnelle et suivie la méthode de Marmorek. Heureusement que d'autres firent ce que ni vous, ni les maîtres que je viens de citer et derrière l'opinion desquels vous vous étiez retranchés, n'avaient voulu faire.

Ils donnèrent à la méthode de Marmorek ce que les Anglais appellent "a fair play," et c'est le résultat de ces expériences et de ces travaux venant d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, de Suède, de Russie, de Suisse et d'Amérique, que mon père a réuni, dans un rapport qu'il a lu à l'Académie de Médecine, le 15 janvier dernier. Et si je me permets d'attirer votre attention sur ce rapport aujourd'hui, que peut-être un certain nombre d'entre vous ont déjà lu, c'est qu'au cours de cette séance de votre Société que je rappelais tout à l'heure, et durant laquelle vous avez condamné le sérum de Marmorek, le nom de mon père n'avait pas été mentionné comme le seul qui, en 1903, avait cru devoir faire quelques ré-

serve sur la valeur de la méthode, et demandé qu'avant de la condamner on veuille bien l'essayer. Car je ne puis appeler essayer une méthode que de l'employer sur des cas perdus d'avance, comme cela a été fait par certains de ceux qui ont combattu avec le plus d'acharnement le sérum de Marmorek. Si, à l'époque dont je parle, je n'ai pas pris la parole dans cette enceinte, pour vous rappeler tout au moins que mon père, à l'Académie, avait parlé en faveur de Marmorek, c'est qu'il m'avait paru que le temps n'était pas encore venu de le faire.

D'autant plus, que, comme si vous vouliez ne pas considérer vous-même votre verdict comme absolu, vous aviez nommé une commission chargée d'examiner et de contrôler les cas présentés devant votre société. Je dois à la vérité d'avouer que cette commission n'a pas, à ma connaissance du moins, tenu de séances bien régulières, tout au moins, si elle est arrivée à une conclusion, elle ne l'a jamais déposée sur ce bureau. Son silence a peut-être été sage, si cette conclusion devait être défavorable au sérum de Marmorek, car elle aurait été en contradiction flagrante avec celles d'homme d'une valeur au moins égale à ceux dont le verdict a formé le vôtre.

Dans le rapport de mon père, je trouve en effet les noms de Baer de Vienne, Schwartz de Paris, Jaquerod de Leysin, Frey de Davos, Stephani de Montana, Rover de Brême, Feldt de St Pétersbourg, Friedrich de Budapest, pour les médecins, et ceux de Ullmann de Znaïm (Autriche), Hoffa de Berlin, Sonnenburg de Berlin pour les chirurgiens, et si vous me permettez quelques extraits d'un rapport dont je ne voudrais pas vous infliger la lecture entière, mais que vous trouverez in extenso dans le No 4, Vol. I du Journal de Médecine et de Chirurgie de Montréal, j'attirerai votre attention sur les noms de Sonnenburg et de Hoffa qui font autorité, car leur célébrité est mondiale.

Sonnenburg, chirurgien de l'hôpital Moabit à Berlin, écrit un court avant-propos en tête du travail que son élève Von Huellen a consacré au sérum de Marmorek, d'après 42 observations, et il raconte qu'il a été conduit à mettre le sérum de Marmorek à l'épreuve après avoir vu guérir par ce moyen un malade atteint de tuberculose

(1) Communication lue à la Société Médicale de Montréal le 19 mars 1907.